

# VIE COMMUNALE



## Colis de Noël 2025

Le 12 décembre 2025, la commune de Réaumont a eu le plaisir d'accueillir les habitants âgés de 70 ans et plus à la salle des fêtes à l'occasion de la traditionnelle remise des colis de Noël. Ce moment chaleureux, très attendu chaque année, a permis de réunir les aînés dans une ambiance conviviale et festive.

Après la distribution des colis, un apéritif a été offert par la municipalité. Les participants ont ainsi pu partager un agréable moment d'échange autour d'un verre, renforçant les liens et l'esprit de solidarité au sein de la commune.

## Cérémonie des Vœux 2026

Lors de la cérémonie des vœux organisée vendredi 23 janvier, le maire, Patrick MOREL, est revenu sur les principales actions et projets menés par l'équipe municipale au cours des six dernières années. Parmi les réalisations majeures, il a rappelé l'adoption à l'unanimité du Plan local d'urbanisme (PLU), document structurant pour l'aménagement et l'avenir de la commune, ainsi que la finalisation du Plan Communal de Sauvegarde et la diffusion d'un document d'information à l'ensemble des foyers.



La sécurité a également été abordée, avec des actions menées sur les voiries et la mise en place de marquages au sol destinés à sécuriser les déplacements piétons. Sur le plan financier, le maire a souligné que les investissements du mandat ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

Patrick MOREL a présenté le bilan de la police pluricommunale de proximité,

mise en place au printemps, ainsi que la signature d'une convention avec la mutuelle Entrenous, proposant aux habitants une couverture sociale à des conditions avantageuses. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont ensuite présenté les actions menées durant leur mandat, avant que le personnel communal ne soit remercié pour son engagement quotidien. L'intégralité du discours est accessible via le QR Code.



**ATTENTION  
TRAVAUX**

## Travaux Pays Voironnais

Le Pays Voironnais va réaliser à partir du 7 avril des travaux de réalisation et réfection de conduite d'eau pluviale Impasse du Bachat et Route du Gorgeat.

Entre le 7 et le 17 avril (congés scolaires), la route du Gorgeat devra être coupée à la circulation entre le carrefour avec la route du Mouret et l'impasse du Bachat pour réaliser les travaux. Une déviation sera mise en place par Saint- Blaise-du-Buis pour les habitants du Châtelard, des Blaches et de la route du Gorgeat.

# VIE COMMUNALE

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
15 et 22 mars  
2026

Allons  
Voter!

1<sup>er</sup>  
tour

15 mars

2<sup>d</sup>  
tour

22 mars



## Elections Municipales 2026

Les élections municipales se tiendront à Réaumont les **dimanches 15 mars et 22 mars**. Ce scrutin permettra aux électeurs d'élire le nouveau Conseil Municipal qui conduira l'action de la commune pour les **six prochaines années**.

Le premier tour aura lieu **le 15 mars**. Un second tour sera organisé **le 22 mars** si aucune liste

n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Pour rappel, le panachage n'est pas possible, et aucune mention manuscrite ne doit apparaître sur les bulletins sous peine de nullité. Les inscriptions sur les listes électorales pour ce scrutin ne sont plus possibles depuis **le 6 février dernier**.

## Pré-inscription scolaire

Les pré-inscriptions scolaires 2026/2027 pour l'école de Réaumont sont désormais ouvertes. Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée prochaine sont invitées à se présenter en mairie.

Pour effectuer l'inscription, il est nécessaire de fournir les documents suivants :

- Le **livret de famille**
- Un **justificatif de domicile**
- Le **carnet de vaccination à jour** de l'enfant

Nous vous recommandons de vous rapprocher rapidement de la mairie afin de compléter cette démarche dans les meilleurs délais.



**SIGNELE TON FRELON**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

**FRELON ASIATIQUE** **NID PRIMAIRE** **NID SECONDAIRE**

GDS Auvergne-Rhône-Alpes

## Frelon Asiatique

Pour signaler un **nid ou un individu de frelon asiatique** dans la région **Auvergne-Rhône-Alpes**, vous pouvez utiliser la plateforme officielle : **Signaler un frelon asiatique ([frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr))**. Ce site est géré par la **FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes**, organisme reconnu pour coordonner la **prévention, la surveillance et la lutte** contre cette espèce invasive.

Sur la plateforme de signalement, un formulaire vous permet de fournir :

- vos coordonnées
- la localisation du nid ou de l'observation
- des informations de contexte (proximité de ruches, écoles, etc.)
- des photos pour faciliter l'identification et la prise en charge

Une fois votre signalement soumis, il est pris en charge par le réseau local qui peut **confirmer l'espèce et organiser une intervention si nécessaire**.